



## Pas de temps pour *la formation des parents* ?<sup>1</sup>

***Comment concevoir des offres de formation des parents pour qu'elles répondent davantage à leurs besoins et intérêts et qu'elles soient utilisées plus souvent ?***

- Emanuela Chiapparini, Kathrin Junker, Rahel Müller de Menezes  
Département de travail social, Haute école spécialisée bernoise (HESB)
- Aussi avec la participation de Nathalie Blanchet, Département de travail social de la Haute école spécialisée de Genève (HESSO-GE)



De nombreux pères et mères se sentent très surchargés à cause des diverses exigences de la vie familiale et du travail. De plus, en raison des étapes de développement de l'enfant, qui se suivent sans arrêt, beaucoup de parents sont souvent incertains à propos des questions d'éducation.

La formation des parents est une forme de formation continue pour les mères et pères. Elle soutient et promeut leurs compétences éducatives et fait partie de la formation d'adultes. En complément au conseil parental, elle propose plutôt des offres non formelles et variées pour les pères et mères telles que des cours en groupes ou des podcasts. L'un des principaux défis de la formation des parents est l'accessibilité envers des parents de différents milieux sociaux et culturels.

La Haute école spécialisée bernoise (BFH) a réalisé une étude innovante à niveau national au nom de Formation des Parents CH, association faîtière et professionnelle pour l'éducation parentale en Suisse<sup>2</sup>. Dans cette étude, les besoins et les attentes des parents de trois régions de la Suisse ont été recueillis dans des ateliers exploratoires et participatifs. De plus, une approche innovante, le « peer-to-peer » a été testée dans le cadre des rencontres de parents.

---

<sup>1</sup> Traduit et adapté de l'article paru dans le magazine « SozialAktuel », mai 2022, par Jorge Montoya-Romani, FoPa CH.

<sup>2</sup> « Étude nationale d'innovation sur les paramètres de la formation des parents » et la disponibilité des/accessibilité envers les parents » (2020-2021). Link <https://arbor.bfh.ch/16706/>

Finalement, huit recommandations ont été formulées sur la base des résultats de l'étude :

### **1. Des multiplicateurs.trices pour mieux faire connaître les offres de formation des parents**

Les plateformes d'information existantes et leurs offres de formation sont très peu connues par la plupart des parents. Des multiplicateurs.trices devraient donc être engagées de manière plus ciblée pour orienter les parents vers des offres d'appui à la parentalité appropriées. Ce rôle multiplicateur peut être assumé p. ex. par des spécialistes, tel que les conseiller.es parents-enfants ou des personnes proches à l'environnement des parents concernés, tels que des voisin.es ou des personnes-clés, p. ex. actives dans les communautés de migrants.

### **2. Favoriser dans la vie quotidienne « l'accès bas seuil » aux spécialistes**

De nombreux parents sont en contact avec des spécialistes, comme p. ex. des éducatrices de la petite enfance, et souhaitent discuter avec elles, parfois dans les plus brefs délais, toute question quotidienne. Par conséquent, les possibilités d'échange à bas seuil avec ce type de professionnels devraient être encore élargies (p. ex. former davantage de formateurs.trices ou promouvoir des visites à domicile ou dans les centres de quartier ou sur les places de jeux). Avec ce type d'échanges à bas seuil, il s'agirait, entre autres, d'informer et de sensibiliser les parents aux offres d'éducation parentale et à leur utilisation.

### **3. Élargissement des offres de formation des parents en format numérique :**

Les offres numériques, qui ont connu un essor, en partie grâce à la période pandémique, présentent de nombreux avantages. Elles peuvent être indépendantes du lieu de réalisation, de même que du moment d'enregistrement, et permettent ainsi une utilisation très individuelle. Les offres numériques de formation des parents devraient donc être encore élargies et se faire connaître en complément des offres classiques. En plus des offres d'information avec un contenu structuré (p. ex. des vidéos ou des apps), des services de coaching à bas seuil via la messagerie protégée (qui renverraient dans un deuxième temps à des offres de formation des parents plus ciblées), des offres « online » en groupe devraient également être développées en format numérique. Ces formes d'appui innovatives s'accompagnent d'une clarification et d'une redéfinition nouvelles des relations enseignement-apprentissage et de la compréhension des rôles.

### **4. Formation et utilisation d'éducateurs pairs (« peer-educators ») :**

Dans le domaine de la formation des parents, il convient de former et d'utiliser davantage de peer-educators, qui transmettraient leurs connaissances aux autres parents de leur environnement. Cela offre la possibilité d'atteindre plus de parents, en particulier des parents d'origine migratoire, et d'initier des processus d'apprentissage et de développement au quotidien grâce à une offre à bas seuil.

### **5. Élargissement des offres peer-to-peer :**

Dans le cadre de l'étude, des rencontres de parents « auto-gestionnées » ont fait leurs preuves. Il s'agissait de se réunir 6 fois en ligne, par propre initiative, afin de s'épauler et de travailler individuellement et collectivement autour des préoccupations formulées. Il est donc prometteur de se pencher davantage sur le concept de « Peer-Education », de le tester dans d'autres formats et de le développer davantage si nécessaire. Promouvoir l'approche des « peer-educators » semble avoir beaucoup de sens car les parents peuvent ainsi mettre leurs connaissances et leurs expériences à la disposition d'autres parents et, en même temps, consolider leurs propres processus d'apprentissage et de développement.

## **6. Poursuite des efforts ciblés pour mieux rejoindre les pères :**

Bien que les pères soient impliqués dans l'éducation des enfants au quotidien, ils utilisent encore moins que les mères les offres d'appui à la parentalité. Les pères doivent donc être spécifiquement ciblés, p. ex. par le biais de l'espace public et de multiplicateurs.trices. Il convient de se demander si les offres de formation des parents devraient être proposées davantage dans le milieu du travail (p. ex. se déroulant dans les entreprises). Cependant, en mettant davantage l'accent sur les pères, il faut veiller à ce qu'aucune nouvelle inégalité entre les sexes ne soit créée.

## **7. Désigmatisation du recours à la formation des parents :**

Il a été avéré que certains parents n'utilisent pas les offres de formation des parents par sentiment de honte ou d'échec. Le seuil d'inhibition d'utilisation des offres d'appui à la parentalité pourrait être abaissé à travers un travail de sensibilisation dans l'espace public, p. ex. en montrant que « se former », aussi para rapport à la parentalité, est un atout et une nécessité et ainsi mettre l'accent sur l'intérêt et les avantages de la formation des parents. Demander des conseils et du soutien pour élever des enfants devrait être considéré comme quelque chose de normal dans la société.

## **8. Une meilleure mise en réseau des offres pour les familles :**

La formation des parents doit être considérée dans le contexte global des autres offres pour les familles. Il est souhaitable que les offres destinées aux familles – telles que la formation des parents, le conseil familial et éducatif, l'aide à l'encouragement précoce, les offres des centres de quartier et de famille, les soins liés à la famille et aux enfants, entre autres – soient mieux interconnectés au niveau régional et que toute logique de concurrence soit écartée. Cela contribuerait à garantir que les parents soient de plus en plus informés et sensibilisés à toute offre professionnelle d'appui parental et, par conséquent, que celles de la formation des parents soient utilisées davantage.

## **Une plus grande reconnaissance**

La « formation des parents » devrait être mieux reconnue et prise en compte dans toute mesure ou intervention, p. ex. du côté du travail social.

Les recommandations énumérées ci-dessus peuvent aussi être transférées aux domaines de la violence domestique, de la protection de l'enfance, de la santé mentale ou de la migration. Ceci, parce que dans ces domaines, il existe aussi des groupes de personnes « difficiles à atteindre », qui expérimentent des situations de vie aussi associée à des sentiments d'honte ou de stigmatisation.

Les instruments de travail « mise en réseau » et « facilité d'accès » peuvent également être enrichis avec d'autres concepts-clé du travail social, tels que « l'approche axée sur le milieu de vie » et « l'approche axée sur l'espace social ».